

## Consultation

### Réalisation de 10 fiches initiatives adaptation au changement climatique

#### OBJET DE LA DEMANDE

---

**Type de produit :** prestation intellectuelle

**Objet :** rédaction de fiches initiatives « identité » et « récit » (avec interviews d'acteurs)

**Date limite pour soumettre un devis :** dimanche 10 octobre 2021 (minuit)

#### DURÉE DE LA MISSION

---

Jusqu'au 31 décembre 2021.

#### TYPE DE PROCÉDURE

---

Consultation simple.

#### CONTEXTE DE LA MISSION

---

##### **Le Centre Ressource du Développement Durable (Cerdd)**

Au cœur de la transition économique, sociale et écologique à mettre en œuvre et à accentuer collectivement en région Hauts-de-France, le Groupement d'Intérêt Public (GIP) Cerdd accompagne la généralisation du développement durable dont la lutte contre le changement climatique, tout en contribuant à l'exploration renforcée des innovations. Il encourage la mobilisation des acteurs et leur pouvoir d'agir et aide les organisations publiques et privées à être plus opérationnelles et à inscrire leur engagement dans des trajectoires vers de nouveaux modèles de développement. Le Cerdd est une structure de coopération et de coordination privilégiée entre l'État, la Région et leurs partenaires.

##### **Ses domaines d'actions :**

- Un domaine d'action transversal : les **plans, programmes et projets territoriaux de développement durable** ;
- Les **nouveaux modèles économiques durables** comme voie de nouvelles coopérations et de transition vers des territoires durables ;
- La protection des ressources naturelles, la reconquête des milieux et la **lutte contre les changements climatiques** ;
- La satisfaction des **besoins sociaux** et l'étude des bénéfices sociaux du développement durable.

##### **Ses cibles et principes d'action :**

Le Cerdd n'agit pas directement en direction du grand public. Son action se concentre en priorité vers les territoires des Hauts-de-France (Pays, PNR, EPCI, Collectivités) et les « acteurs-relais » ou « têtes de réseaux » dans les secteurs économiques, associatifs et de la recherche.

Il segmente son action en fonction de la maturité des acteurs locaux au regard du développement durable. Il cherche ainsi à impulser une culture commune sur le développement durable pour les acteurs sensibilisés, à développer et renforcer les connaissances pour les acteurs qui s'engagent et, enfin, à accélérer les innovations territoriales pour acteurs les plus avancés.

## **Zoom sur le programme « Adaptation au changement climatique » du Cerdd :**

La réalisation de ces fiches initiatives s'effectue dans le cadre du programme thématique du Cerdd « Adaptation au changement climatique ».

Pour relever le défi du changement climatique, il est nécessaire d'anticiper les impacts environnementaux, économiques et sociaux pouvant affecter les territoires et les secteurs d'activité grâce à une stratégie coordonnée s'appuyant à la fois sur des mesures d'adaptation et d'atténuation.

Malgré l'urgence, la prise en compte de l'adaptation au changement climatique est loin d'être acquise et reste limitée à des territoires et acteurs économiques « pionniers ». Au-delà des concepts, il est essentiel que les territoires comprennent les enjeux auxquels ils sont confrontés et les changements de pratiques que l'adaptation peut nécessiter.

Dans ce cadre, le Pôle Climat du Cerdd anime un réseau régional sur l'adaptation au changement climatique, avec une soixantaine de structures. Au-delà des actions prévues par chacun, le réseau souhaite favoriser la prise en compte des enjeux de l'adaptation par les acteurs de la région, en s'appuyant sur des structures relais. Pour y parvenir, une feuille de route partagée guide ses travaux.

Par ailleurs, afin de renforcer les connaissances et d'améliorer la prise de conscience des acteurs sur les enjeux et solutions « eau, biodiversité et climat », mais aussi de contribuer à leur outillage opérationnel sur ce sujet, le Cerdd a noué, dans le cadre de ses activités « Adaptation », un partenariat avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie et la Région Hauts-de-France (FEDER).

## **ARTICLE 1 – OBJECTIFS DE LA PRESTATION**

---

La présente mission comprend 2 lots :

<b>N° lot</b>	<b>Support et nombre de fiches</b>	<b>Échéance</b>
<b>LOT 1</b>	Réalisation de <b>7 fiches « identité »</b>	31 décembre 2021
<b>LOT 2</b>	Réalisation de <b>3 fiches « récit »</b> avec interview d'acteurs	31 décembre 2021

**Le prestataire aura à charge :**

- la **lecture** des documents envoyés par le Cerdd
- la **prise de contact avec** le porteur de projet
- la **réalisation des interviews** (pour les fiches récit)
- la **rédaction** de la fiche, le choix de l'angle journalistique
- le **suivi des étapes** de relecture/ validation avec le Cerdd et le porteur de projet
- la **collecte** de visuels illustrant le projet, y compris une photo du porteur de projet

## **ARTICLE 2 – DESCRIPTIF DE LA MISSION**

---

Depuis 2007, le Cerdd capitalise et valorise des initiatives développement durable et climat régionales, portées par les acteurs du territoire (collectivités, entreprises, associations...). Avec comme objectifs :

1. **Donner à voir** des réalisations concrètes
2. **Démultiplier** ces bonnes pratiques
3. **Promouvoir** les actions exemplaires en région

Pour plus d'efficacité dans sa mission, le Cerdd a créé sur son site internet un panorama, sous forme de cartographie, qui permet de visualiser toutes les initiatives en région Hauts-de-France : <http://www.cerdd.org/Panorama-des-initiatives>

Le Cerdd a mis en place deux formats de fiches écrites :

*Prestation pour la réalisation de fiches initiatives – CERDD – Septembre 2021*

- **Identité:** description synthétique de l'initiative avec un encart indiquant le nom et les coordonnées du porteur de projet, la date de réalisation, le financement...
- **Récit :** description détaillée révélant l'exemplarité de l'action, sa durabilité, ses impacts (GES, consommations d'énergie ou autres), sa reproductibilité. Ces fiches sont également accompagnées d'un encart indiquant le nom et les coordonnées du porteur de projet, la date de réalisation, le financement...

La mission consiste à rédiger des fiches « récit » et « identité » relatant les méthodes, l'analyse des clefs de succès, des freins, des marges de progrès, les enseignements, leviers et perspectives des démarches pour encourager la reproduction de l'action dans de meilleures conditions pour les futurs porteurs de projet. L'objectif pédagogique des fiches est de favoriser l'appropriation des outils et méthodes mobilisées et la compréhension du contexte de leur utilisation.

## ARTICLE 3 – CONTENUS

---

La mission consiste à rencontrer les porteurs de projets et à les interroger sur les modalités et résultats de l'action ou de la démarche mise en place.

L'identification des actions et des porteurs de projet est réalisée par le Cerdd et ses partenaires sur les critères suivants :

- Reproductibilité (perspective de déploiement à l'échelle régionale,...)
- Effets sur les impacts du changement climatique et exemplarité
- Transversalité (effets sur plusieurs secteurs ; économie, emploi, formation...)
- Approche positive (apports réels et concrets du DD, résultats positifs...)

Le prestataire devra assurer une continuité avec le gabarit des fiches initiatives déjà publiées accessibles sur le site [cerdd.org](http://cerdd.org). Voir : [exemple 1 \(récit\)](#), [exemple 2 \(récit\)](#), [exemple 3 \(identité\)](#)

### Éléments de contenu des fiches « identité »

Pour chaque fiche identité (**environ 200 mots**), le prestataire devra veiller à ce que :

- Le titre annonce l'initiative de manière accrocheuse et pédagogique. Favoriser les titres courts avec les mots-clefs de la fiche, environ 5-6 mots.
- Le chapeau rappelle la raison d'être, les objectifs et la finalité du projet, environ 2-3 lignes.
- Le contenu intitulé « Analyse de l'action » doit présenter l'initiative plus en détails. Mettre les liens des sites internet des organismes porteurs et partenaires. Environ 4-5 paragraphes.
- Le récapitulatif « Fiche d'identité » rappelle le nom et les coordonnées du porteur de projet, le calendrier dans lequel s'inscrit l'initiative, son mode de financement, les bénéficiaires de l'action (habitant, salarié, usagers...) et ses impacts.

### Éléments de contenu des fiches « récit »

Le prestataire devra s'attacher à mettre en lumière la trajectoire de l'organisation ou du territoire dans un récit incarné par le porteur de projet. Il veillera ainsi à restituer régulièrement les propos du ou des porteurs de projet rencontrés, en alternance avec des éléments de contextualisation, de compréhension ou enfin d'interprétation.

Chaque fiche « récit » comprend l'équivalent de **4 feuillets, soit environ 6000 signes**. Le prestataire veillera à ponctuer la rédaction de plusieurs niveaux de lecture (intertitre, légendes photos) en vue de la mise en ligne des contenus.

Rédaction du titre : Le titre comporte moins de 30 signes, espaces compris. Il contient le libellé de l'action présentée et le porteur de projet.

Rédaction du chapeau : Le chapeau comporte moins de 350 signes, espaces compris. Il contient un résumé de l'action avec un ou deux chiffres clés, ainsi que la ou les catégories de l'action (adaptation, agriculture, urbanisme...), le type de porteur de projet (acteur institutionnel, acteur privé, collectivités...) et le type de territoire (région, communauté de commune, ville..).

Rubrique « Description de l'action »

- **Contexte (territorial ou de l'organisation) de la démarche** : attentes et besoins identifiés, diagnostics réalisés. Les facteurs internes et externes ayant contribué à déclencher la réflexion. Formulation d'une problématique et définition des contours et objectifs principaux de la démarche ou de l'action. Politiques cadres dans lesquelles s'inscrit la démarche (type Plan Climat, Territoire Zéro Déchet, Agenda21,...)
- **Descriptif de l'action / de la démarche** : nom/intitulé, porteur principal et partenaires, outils et méthodes mobilisés, périmètre et période de mise en œuvre...

#### Rubrique « Analyse de l'action »

- **Éléments qualitatifs d'analyse de la démarche** : sens donné à la démarche et des origines du projet, éléments déclencheurs, moments clefs et tournant de la trajectoire du projet, les difficultés et obstacles rencontrés, les éléments accélérateurs,...
- **Originalité ou spécificité de la démarche** : où réside l'innovation, le niveau d'ambition de la démarche, ainsi que les bénéfices recherchés pour le bénéficiaire final (usager/consommateur/habitant /salarié).
- **Gouvernance et partenaires** : modalités de portage, pilotage, modalités d'animation de la dynamique territoriale ou du management interne, originalité des leviers utilisés, principales caractéristiques de la participation des parties prenantes à la démarche (information/implication / co-production / co-décision) et effet d'entraînement sur les parties prenantes, résultats en matière de qualité de la participation et d'évolution des contours et objectifs du projet.

#### Rubrique « Résultats de l'action »

- **Les résultats de la démarche et perspectives** : indicateurs de référence et évolution de l'indicateur, indicateurs qualitatifs éventuels (résultats du projet pour les bénéficiaires), quelle atteinte des objectifs fixés, quelles perspectives pour la démarche.
- **Les modalités de reproduction de l'action** : les enseignements vus par le porteur de projet, ses conseils à tout acteur envisageant de reproduire l'action dans son territoire ou son organisation (prévoir une mise en exergue de son propos sous la forme d'une phrase : « ce qu'il faut retenir »), face aux difficultés rencontrées, identifier les conditions de réussite et les leviers d'actions.

#### Rubrique « Fiche d'identité de l'action »

Les informations de cet encart sont les suivantes (certains ajustements liés aux thématiques pourront intervenir) :

- Titre de l'opération
- Lieu/échelle de l'action : échelle infra-communale, communale, intercommunale, départementale ou régionale
- Identification du porteur de projet (nom, prénom, fonction, structure, adresse, contact)
- Partenaires (techniques/financiers) : montage financier de l'opération
- Indicateurs de moyens et de résultats : chiffres clés de l'opération
- Période de réalisation (démarrage et fin de l'action)
- Bénéficiaires/ cibles de l'action: exemple habitants du quartier, salariés de l'entreprise, consommateur... (*si pertinent*)
- Ressources pour aller plus loin : vidéos, sites internet, publications...

#### **Points de vigilance :**

- Intégrer les hyperliens dans l'article.
- Fournir des photos/ visuels de qualité (si possible définition d'au moins 1 Mo) sans oublier de préciser les crédits photos.
- Clôturer chaque fiche (identité et récit) par un paragraphe de synthèse : « *En quoi cette initiative contribue à l'adaptation au changement climatique ?* »

## **ARTICLE 4 – RÉSILIATION DU MARCHÉ**

---

Selon l'application des articles 29 à 36 du CCAG/FCS (2009).

## **ARTICLE 5 – CADRAGE**

---

Une réunion de cadrage au démarrage de la mission permettra de préciser le calendrier, les modalités de validation, ainsi que la méthodologie de travail.

## ARTICLE 6 – REMISE DES OFFRES

---

**CRITÈRES D'ATTRIBUTION** : Les offres seront appréciées en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération:

Prix	40%
Connaissance des sujets et acteurs climat/biodiversité/eau	30%
Compétences journalistiques et de synthèse	20%
Compétences pédagogiques-vulgarisation	10%

Il est également demandé aux répondants **d'indiquer leurs références** à l'appui de leur dossier de candidature.

La sélection du prestataire sera réalisée sur la base d'une proposition écrite qui devra faire apparaître le coût unitaire d'une fiche (exemple ci-dessous):

Nature de la prestation	Coût unitaire HT	Montant TVA (.....%)	Coût unitaire TTC
Rédaction de fiche initiative « identité »			
Interview de porteur de projet et rédaction de fiche initiative « récit »			

**Les offres doivent être envoyées avant 10 octobre minuit** par mail à l'adresse suivante : [fveve@cerdd.org](mailto:fveve@cerdd.org) ; avec l'objet « Devis pour la réalisation de fiches initiatives Adaptation »

## ARTICLE 7– CONDITIONS DE PAIEMENT

---

Le paiement interviendra par mandat administratif, à réception de facture, après livraison de la prestation, sous délai global maximum de 30 jours.

## COORDONNÉES

---

Centre Ressource du Développement Durable (Cerdd)  
Site du 11/19  
Rue de Bourgogne  
62750 Loos-en-Gohelle

### Responsable :

Emmanuel Bertin, Directeur du Cerdd

### Contacts :

Félix Vève, chargé de mission Adaptation au changement climatique, [fveve@cerdd.org](mailto:fveve@cerdd.org), 03 21 13 52 97

Laura Beheuliere, chargée de communication digitale, [lbeheuliere@cerdd.org](mailto:lbeheuliere@cerdd.org), 03 21 08 52 46